

2021

# Réponse à la question du BAPE transmise le 8 mai 2021



Denis Gélinas, Directeur général  
Régie intermunicipale du centre de  
valorisation des matières résiduelles du  
Haut-Saint-François et de Sherbrooke  
20/05/2021

## Réponse à la question du BAPE transmise le 18 mai 2021

**Question 1 :** Dans la carte intitulée : Localisation de la sablière et des milieux humides (PR5.5, p.268pdf), vous identifiez en rouge la sablière en question. La commission vous demande de confirmer ou de corriger cette localisation.

**Réponse :**

Comme cela est mentionné dans le texte de la page 267, La sablière actuellement en exploitation se situe dans l'encadré rouge dans le lot 4A de la figure 1. Il ne faut pas confondre le lot 4A avec la sablière à l'intérieur de ce dernier. Nous confirmons que la sablière sur la carte intitulée : *Localisation de la sablière et des milieux humides* se trouve à l'endroit identifié par un carré rouge sur ladite carte.